

CÔTE-D'OR Innovation

# Une intelligence artificielle pour éviter la faillite

La start-up d'État Signaux faibles a mis au point un "robot" permettant d'alerter la Direccte quand une entreprise va se trouver en difficulté. Mis au point à Dijon, le dispositif est étendu partout en France.

■ Signaux faibles, c'est quoi ?

C'est une start-up d'État qui a développé une intelligence artificielle permettant de repérer les entreprises fragilisées, avant qu'elles ne déposent le bilan. « Il s'agit précisément d'un algorithme calibré grâce à des données relatives aux entreprises, dont disposent les différents services de l'État. Grâce à des modèles de sociétés qui ont connu des difficultés dans le passé, il peut prédire le futur », détaille la Bourguignonne Stéphanie Schaer, adjointe du délégué aux Territoires d'industrie et pilote de Signaux faibles.

Le logiciel scrute, entre autres, l'évolution du chiffre d'affaires d'une entreprise, la mise en place d'activité partielle, sa trésorerie et sa fidélité au paiement de ses cotisations sociales. Lorsque le système détecte un problème, il alerte les services partenaires, notamment la Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). « Cette alerte intervient dix-huit mois avant que l'entreprise ne risque de déposer le bilan », détaille notre interlocutrice.

■ Confidentialité totale des données

Les données des entreprises sont d'office entrées dans le système Signaux faibles et ne peuvent s'opposer à ce référencement. Toutefois, l'ensemble de ce "big data" reste totalement confidentiel. La plateforme numérique collaborative est uniquement ouverte aux différents partenaires, à savoir la Direction générale des entreprises, la Banque de France, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle,



Testé depuis trois ans localement, l'algorithme a permis de détecter une soixantaine d'entreprises fragilisées. Photo d'illustration LBP/Philippe BRUCHOT

et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale. « Lorsque le système envoie une alerte, ces entreprises se verront alors proposer un rendez-vous avec les chargés de mission de la Direccte durant lequel seront suggérées des solutions pour consolider leur développement ou leur permettre de rebondir dans les meilleures conditions », explique Stéphanie Schaer.

■ Inventée à Dijon, déployée partout en France

Signaux faibles est né en 2015, des volontés de Stéphanie Schaer, alors commissaire au redressement productif à Dijon, de Pierre Bordat, ex-directeur régional de l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales), et du préfet de région de sauver un maximum d'entreprises, notamment dans le secteur de l'industrie, très prégnant dans notre région.

Testé depuis 2016 en Bourgogne-Franche-Comté, le dispositif va être déployé au niveau national d'ici la fin de l'année. La Direction générale des entreprises vient de signer

une convention avec la start-up pour permettre son élargissement à tout le territoire français, « à raison de deux régions par mois à partir de l'été ». Pour Thomas Courbe, directeur général des entreprises, « cette convention incarne l'ambition que nous por-

tons collectivement avec Signaux faibles : mettre l'intelligence artificielle au service des entreprises et des emplois, afin d'agir en faveur de la reconquête industrielle au sein de l'ensemble des territoires ».

Propos recueillis par Marie MORLOT

## Combien d'entreprises sauvées depuis 2016 en Bourgogne ?

Signaux faibles a été mis au point localement, puis testé dans la région Bourgogne dès 2016. Pour quels résultats ? Combien d'entreprises ont évité la faillite ? Stéphanie Schaer, se refusant à toute « démagogie », est claire. « Impossible de savoir le nombre de sociétés qui ont été sauvées par Signaux faibles puisqu'elles n'étaient pas encore en danger. » Toutefois, les premiers chiffres sont significatifs : depuis son lancement, le logiciel a pu détecter « 63 entreprises fragilisées dans la région. 48 d'entre elles ont obtenu un rendez-vous avec les services de la Direccte. Parmi elles, 40 ont bénéficié d'un accompagnement des services de l'État toujours en activité avec des propositions diverses d'accompagnement (audit financier ou stratégique, mise en relation avec BPI France sur des sujets d'innovation, renforcement des fonds propres, mise en relation avec le conseil régional, les outils d'appui aux développements des PME).



Stéphanie Schaer. Photo LANGHOLZ FOTO